



# Les brèves de Chambon-sur-Lac...

*L'équipe municipale souhaite vous faire part des informations suivantes :*

## **Délégations du maire et composition des commissions.**

Lors de la réunion du Conseil Municipal du 5 juin dernier, Monsieur le Maire, Emmanuel LABASSE, a nommé les délégués de la manière suivante :

- **Urbanisme et finances** : Amélie PANCRACIO, première adjointe
- **Personnel technique et travaux** : Pascal FOURNIER, second adjoint
- **Communication et éducation** : Estel BOUCHE, troisième adjointe

### → **Les syndicats intercommunaux** :

- **Communauté de Communes du Sancy** : Emmanuel LABASSE (Membre du Bureau), Amélie PANCRACIO
- **Bibliothèque centrale du prêt du 63** : Estel BOUCHE
- **Fédération des Stations vertes** : Sylvain CREGUT
- **SMGF (Syndicat Mixte de Gestion Forestière)** : Emmanuel LABASSE
- **Parc Naturel Régional des Volcans d'Auvergne** : Emmanuel LABASSE, Théo TALANDIER DE LESPINASSE
- **Caisse des écoles** : Emmanuel LABASSE, Amélie PANCRACIO, Camille MARTIN, Estel BOUCHE
- **Prévention routière** : Baptiste SIMON, Daniel VAUZEILLES
- **CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)** : Emmanuel LABASSE, Pauline BOUCHEREAU, Camille MARTIN, Sylvain CREGUT
- **Association des communes forestières** : Frédéric ROUX, Daniel VAUZEILLES
- **CNAS (Comité National d'Action Sociale)** : Pauline BOUCHEREAU, Florence DELAIGUE
- **SIEG (Syndicat Intercommunal d'électricité & gaz du 63)** : Daniel VAUZEILLES, Baptiste SIMON
- **EPPF-SMAF Auvergne** : Baptiste SIMON, Frédéric ROUX
- **SIVOM d'Issoire** : Frédéric ROUX, Emmanuel LABASSE
- **SICTOM des Couzes (Syndicat Mixte de Collecte & Traitement des Ordures Ménagères)** : Sylvain CREGUT, Amélie PANCRACIO, Pauline BOUCHEREAU, Baptiste SIMON
- **SIVOM du Pays de Besse** : Camille MARTIN, Pauline BOUCHEREAU, Amélie PANCRACIO
- **Syndicat Intercommunal de Chambon des Neiges** : Emmanuel LABASSE, Sylvain CREGUT, Pascal FOURNIER, Théo TALANDIER DE LESPINASSE
- **SIVOM de la Vallée Verte de la Couze Chambon** : Emmanuel LABASSE, Camille MARTIN, Estel BOUCHE, Amélie PANCRACIO
- **SIVU assainissement de la Couze Chambon amont** : Emmanuel LABASSE, Amélie PANCRACIO, Pascal FOURNIER

### → **Les commissions communales** :

- **Environnement / Cadre de vie** : Estel BOUCHE, Théo TALANDIER DE LESPINASSE, Camille MARTIN, Pascal FOURNIER
- **Appel d'offres** : Emmanuel LABASSE, Pascal FOURNIER, Amélie PANCRACIO, Daniel VAUZEILLES
- **Impôts directs** : Emmanuel LABASSE, Pascal FOURNIER, Frédéric ROUX
- **PLU (Plan Local d'Urbanisme)** : l'ensemble du Conseil Municipal
- **Travaux & personnel** : Pascal FOURNIER, Emmanuel LABASSE, Frédéric ROUX, Baptiste SIMON, Daniel VAUZEILLES, Sylvain CREGUT, Amélie PANCRACIO
- **Finances** : Amélie PANCRACIO, Emmanuel LABASSE, Sylvain CREGUT, Estel BOUCHE, Pascal FOURNIER, Frédéric ROUX, Baptiste SIMON
- **Animation** : Théo TALANDIER DE LESPINASSE, Amélie PANCRACIO, Estel BOUCHE, Sylvain CREGUT
- **Agricole** : Daniel VAUZEILLES, Pauline BOUCHEREAU, Frédéric ROUX, Pascal FOURNIER, Estel BOUCHE
- **Culture et patrimoine** : Théo TALANDIER DE LESPINASSE, Emmanuel LABASSE, Baptiste SIMON
- **Élections** : Emmanuel LABASSE, Pascal FOURNIER, Baptiste SIMON
- **Communication** : Pauline BOUCHEREAU, Baptiste SIMON, Estel BOUCHE, Sylvain CREGUT, Théo TALANDIER DE LESPINASSE

## **Services administratifs de la mairie.**

Depuis le 10 juin, les services administratifs de la mairie de Chambon-sur-Lac ont été installés au rez-de-chaussée et se trouvent désormais dans l'ancienne salle du Conseil.

L'accueil physique et téléphonique est ouvert :

- **Lundi – mardi – mercredi** : De 9h30 à 12h et de 14h à 17h
- **Jeudi** : De 9 h30 à 12h et de 14h à 18h
- **Vendredi** : De 9h30 à 12h

Le secrétariat est assuré par *Madame Aurélia RAYNAUD* qui a le plaisir de succéder à *Madame Claudine LEOTY* que nous remercions vivement pour son travail et son investissement pendant 39 années. Nous lui souhaitons une excellente retraite !

Le service comptabilité est assuré par *Madame Florence DELAIGUE*.

Les habitants de Chambon-sur-Lac sont invités à communiquer leur courriel aux services administratifs de la mairie à [chambon@sancy.com](mailto:chambon@sancy.com) s'ils souhaitent recevoir des informations relatives à la commune (lettre d'infos, bulletin municipal, etc.)

## **Ecole primaire.**

Au terme de cette année scolaire, *Mademoiselle Morgane BRASSIER* quitte l'école primaire de Chambon-sur-Lac. Nous lui sommes reconnaissants de son investissement sans faille, de la qualité de son enseignement et lui souhaitons une très bonne continuation. Pour lui succéder, c'est avec plaisir que nous accueillerons *Madame Christelle LABOUREYRAS*, dès la rentrée de septembre 2020. Nous lui souhaitons donc la bienvenue dans notre village.

## **Travaux au bourg.**

Les travaux effectués par l'*Entreprise COUDERT* sur les réseaux d'assainissement et d'eau potable ainsi qu'une dernière tranche d'enfouissement de réseaux électriques au bourg de Chambon-sur-Lac se poursuivront jusqu'au 1er août. Lors des deux dernières semaines de juillet, l'entreprise privilégiera la zone mairie, école, caserne afin de réduire d'éventuelles nuisances dans le centre-bourg. Le programme de travaux reprendra fin août, au retour des congés d'été de l'entreprise et se poursuivra jusqu'en fin d'année 2020.

## **Animations estivales.**

La commune de Chambon-sur-Lac maintient ses animations estivales 2020. Concerts, sorties culturelles, marchés, hypnose, boxe... Il y en aura pour tous les goûts et pour toute la famille ! Chaque semaine, vous retrouverez un programme chez vos commerçants, sur le site de la mairie ou sur les réseaux sociaux.

Au vu des normes sanitaires actuelles, le nombre des animations a été réduit et il est nécessaire de s'inscrire au préalable à la Poste. Des groupes de 10 personnes sont alors constitués.

Pensez à prendre votre masque et à respecter les distanciations sociales lors des animations et événements !

## **Pavillon bleu.**

Le Pavillon bleu est un label qualité environnementale et touristique international décerné annuellement. En 2020, les plages du Lac Chambon ont obtenu ce précieux label pour la cinquième année consécutive.

## **Prévention sanitaire.**

Dans le cadre de la prévention sanitaire et de la lutte contre la propagation du COVID-19, des prélèvements d'analyse de l'eau de baignade (lac et pataugeoire) seront réalisés de manière hebdomadaire et non plus bimensuelle.

De plus, les équipes municipales sont fortement mobilisées pour la désinfection des sanitaires et des distributeurs de gel hydroalcoolique ont été installés.

## **Bureau de tourisme.**

Suite à des restrictions budgétaires de l'Office de Tourisme du Sancy (par anticipation du manque à gagner de la taxe de séjour du printemps 2020), notre bureau de tourisme situé sur la plage du Lac Chambon est exceptionnellement fermé pour l'été, malgré notre incompréhension et nos revendications.